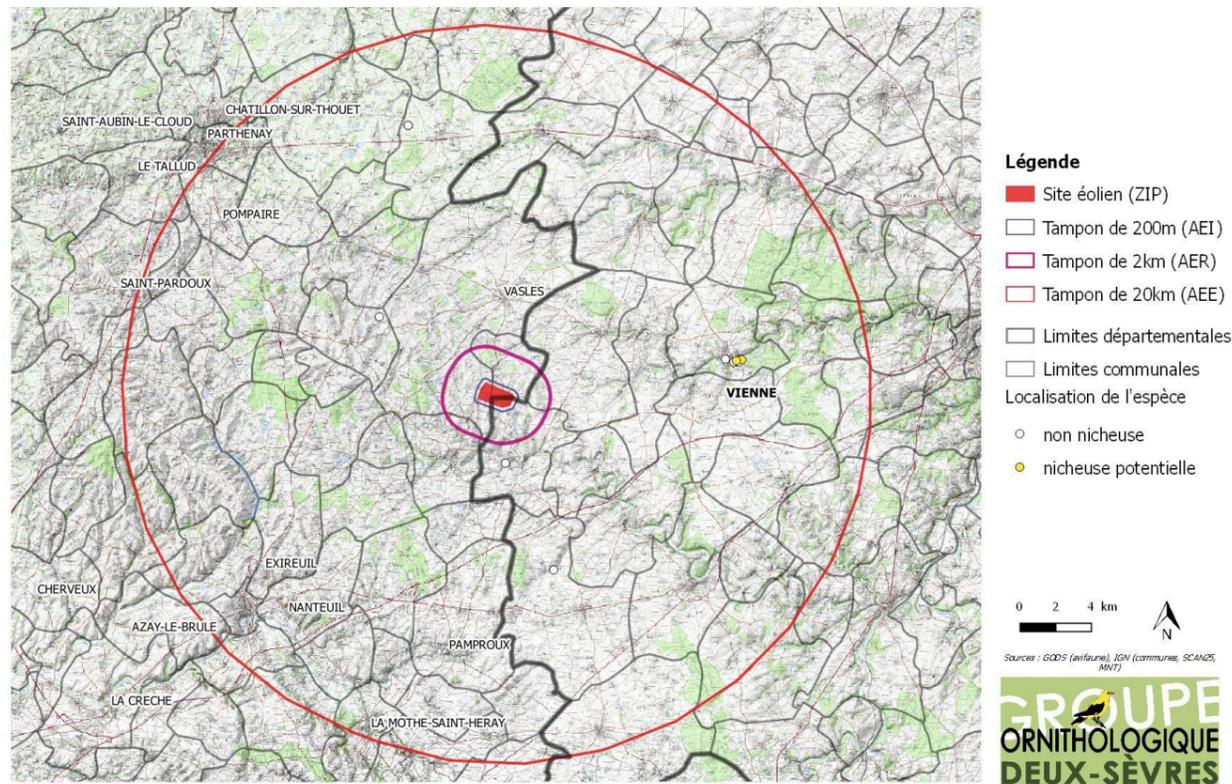
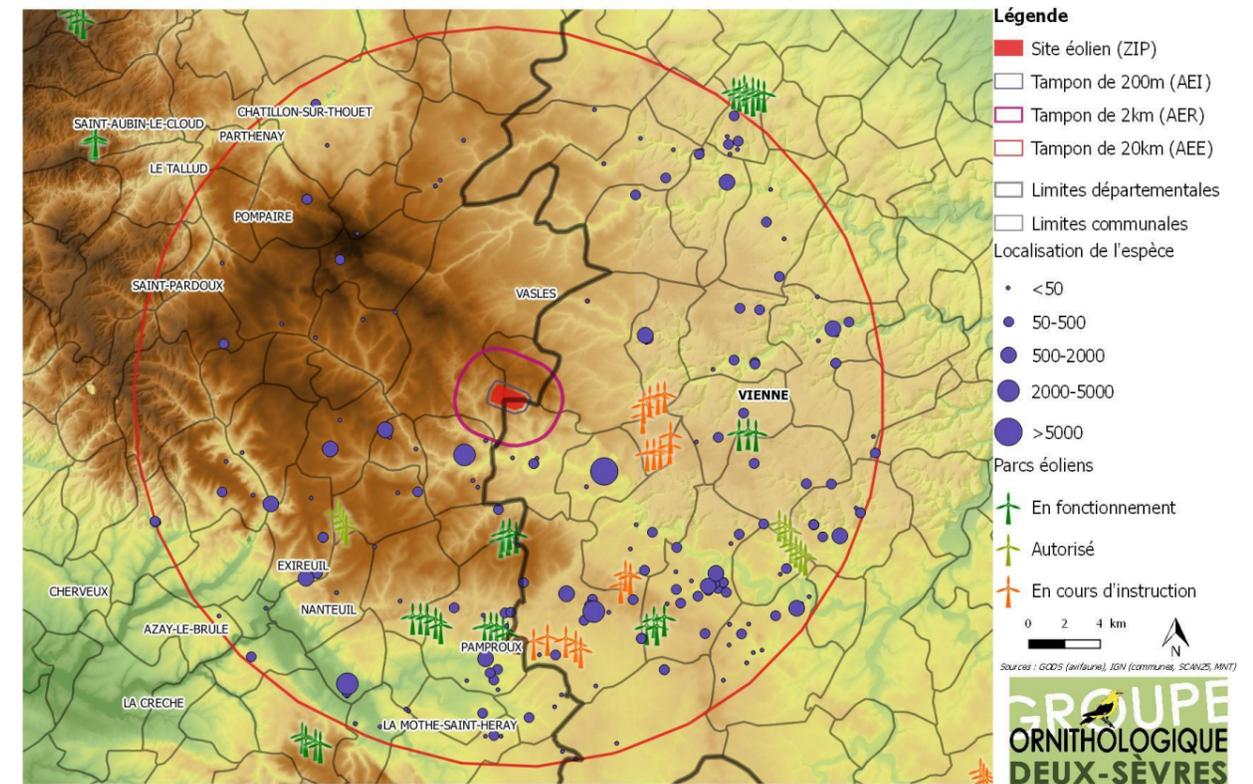


Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Râle d'eau - *Rallus aquaticus*



Enfin, cette zone se trouve sur un axe orienté sud-ouest à nord-est annuellement fréquenté par la **Grue cendrée**. Les effectifs sont extrêmement variables d'une année à l'autre, allant de quelques dizaines jusqu'à plusieurs milliers d'individus. En moyenne, les observateurs locaux notent le passage d'environ 500 ind. au passage pré-nuptial comme au passage post-nuptial. Il s'agit donc d'un enjeu potentiellement fort pour ce parc, d'autant que la configuration du relief suggère un axe de passage favorable, en particulier côté Vienne.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Grue cendrée



Pour la Grue cendrée, comme pour l'Oie cendrée, une étude des axes de migration et du flux migratoire, et de l'impact des autres parcs éoliens déjà construits ou en projet devra donc permettre d'affiner les analyses sur les passages migratoires de cette espèce, qui est réputée sensible à la problématique des éoliennes.

### 7. Outarde canepetière

L'**Outarde canepetière** est une espèce rare et menacée des plaines cultivées de l'ouest de la France. En régression depuis plus de 30 ans, cette espèce inscrite à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) est identifiée comme « en danger » sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs. Le Poitou-Charentes accueille la majeure partie de la dernière population nicheuse migratrice d'Europe occidentale, et les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne jouent un rôle majeur pour la conservation de cette souche génétique migratrice.

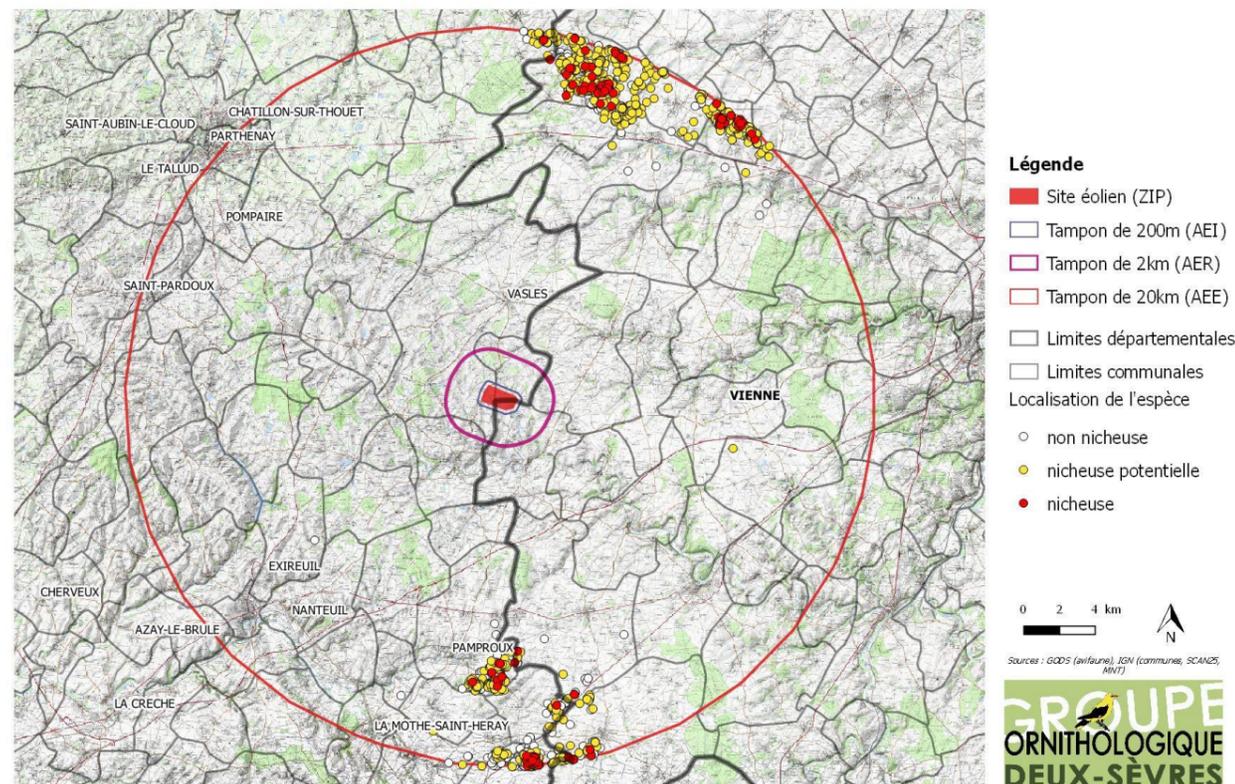
Inféodée aux milieux ouverts, à l'origine de type steppique, cette espèce se retrouve principalement dans les grandes plaines cultivées accueillant des trames de prairies pérennes (hors zone humide : cultures de légumineuses, graminées ou jachères).

Les premiers mâles chanteurs d'Outarde canepetière sont observés dès le mois de mars. Ils se rassemblent alors par lek où vont avoir lieu les parades nuptiales et la constitution des couples. La nidification s'étale ensuite du mois de mai au mois d'août, les premiers rassemblements familiaux pouvant être observés dès fin juin. Les rassemblements post-nuptiaux concernent d'abord les mâles pour la mue, puis ils sont rejoints par les familles et l'on assiste à l'automne (septembre à début novembre) aux rassemblements. De rares cas d'hivernage ont été recensés.

La carte page suivante montre que les principales zones de reproductions se situent en limite de l'AEE : dans les 2 ZPS du nord et dans celle du sud. Et, nous pouvons noter une donnée de reproduction potentielle à une

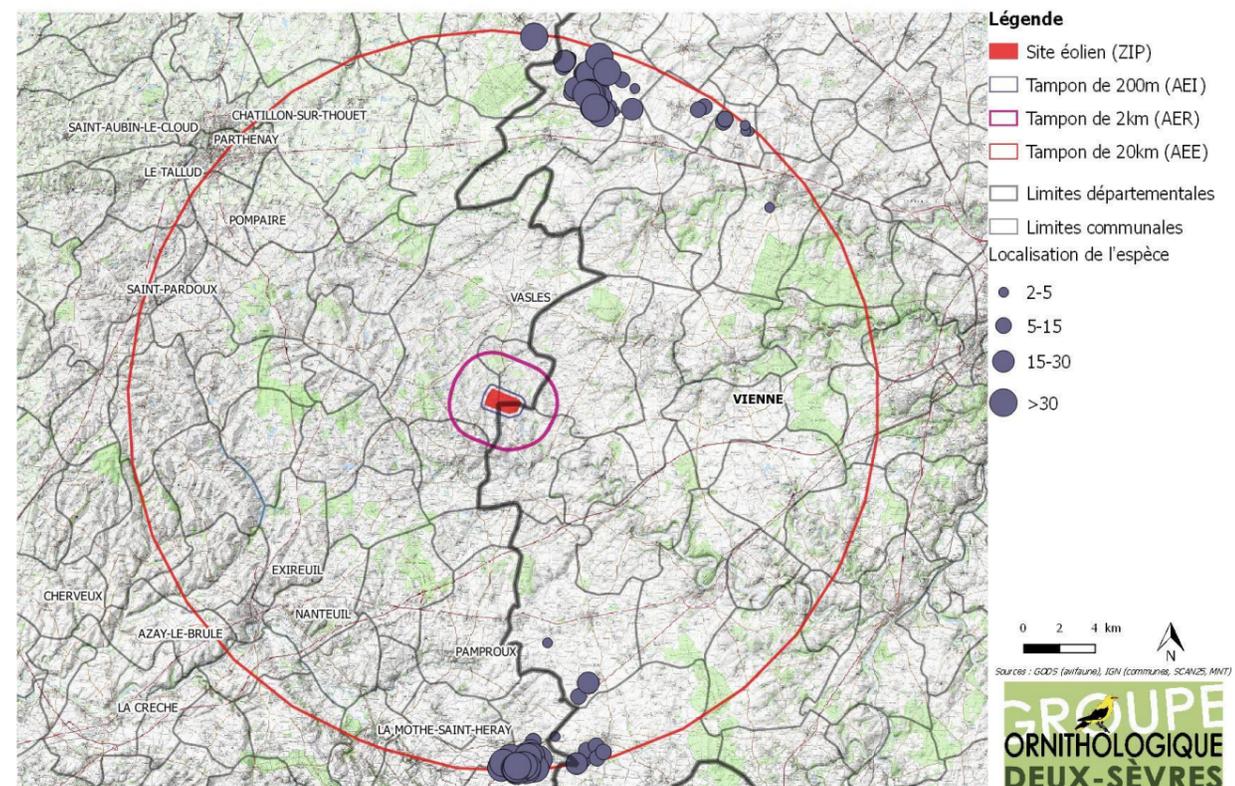
douzaine de kilomètres à l'est de la ZIP.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Outarde canepetière - *Tetrax tetrax***



En période postnuptiale, plusieurs rassemblements sont dénombrés chaque année dans les 3 ZPS et dans l'AEE à une quinzaine de kilomètres de la ZIP.

**Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
Outarde canepetière (rassemblements)**



Rappelons enfin que des échanges existent entre les différentes zones où l'espèce est présente (ZPS, ZNIEFF) et que ces échanges commencent à être documentés par les programmes de marquage individuel et la pose de balise GPS. C'est dans le cadre de ces échanges que l'Outarde canepetière pourrait fréquenter ou survoler la ZIP, même si nous ne disposons pas, à ce jour, d'éléments pour l'attester.

Afin d'évaluer l'impact du projet sur la migration de cette espèce lors des migrations pré-nuptiale et postnuptiale, un suivi des déplacements des oiseaux par radar, les nuits de pleine lune en février/mars/avril et octobre/novembre, doit être envisagé.

**8. Limicoles**

**a) Œdicnème criard**

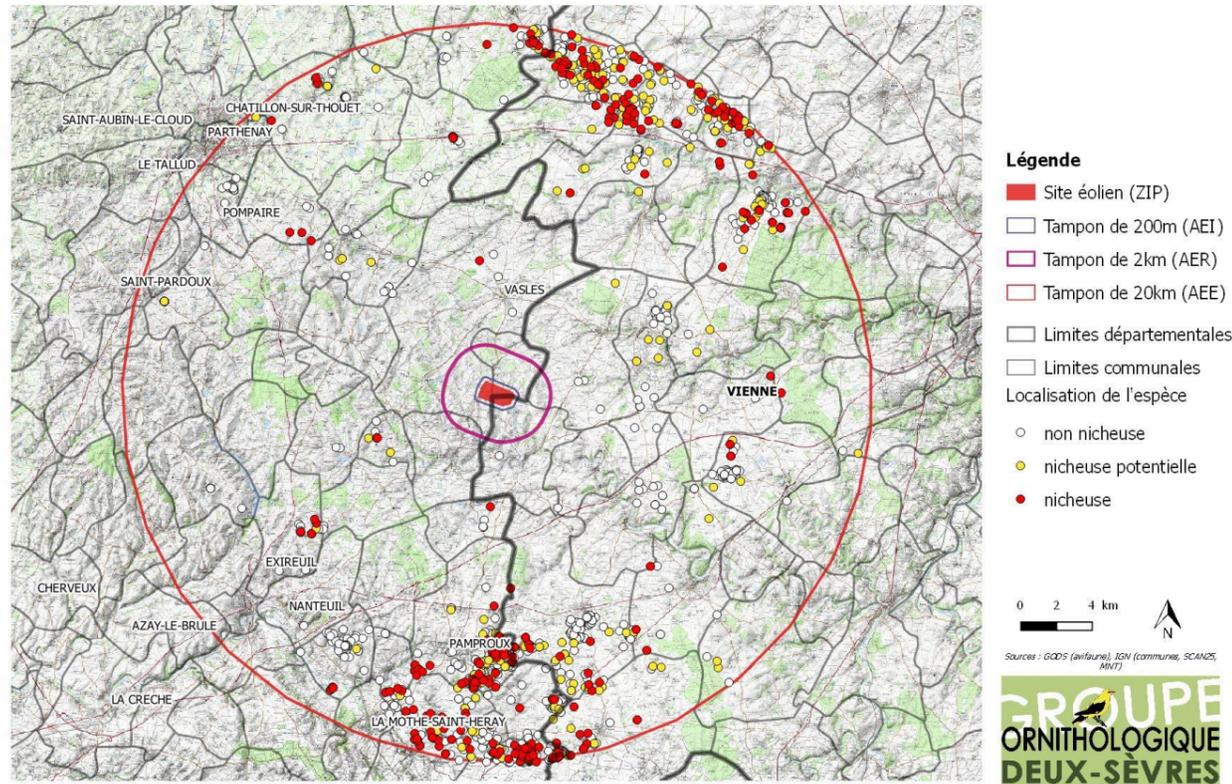
L'**Œdicnème criard**, est un limicole régulièrement observé dans les milieux agricoles les plus secs en période de reproduction et en période de rassemblements pré et postnuptial. En période hivernale, les observations rapportées sont de plus en plus fréquentes, même si les effectifs sont généralement faibles et liés aux hivers doux. Espèce emblématique des plaines, il est également bien présent dans le bocage.

Il est inscrit à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » (Directive 2009/147/CE) et identifié comme nicheur déterminant en Poitou-Charentes, qui accueillerait 25 à 30 % de la population nicheuse française (Rigaud & Granger, 1999 ; Issa & Muller, 2015).

La nidification a principalement lieu sur des terrains dénudés tels que des labours ou des semis de printemps, mais également dans les vignes et parfois au sein de prairies rases pâturées ou non, souvent près d'affleurements rocheux. Une fois la saison de reproduction terminée, ces oiseaux se regrouperont en rassemblements postnuptiaux avant de repartir en Péninsule ibérique, voire jusqu'en Afrique du nord pour l'hivernage.

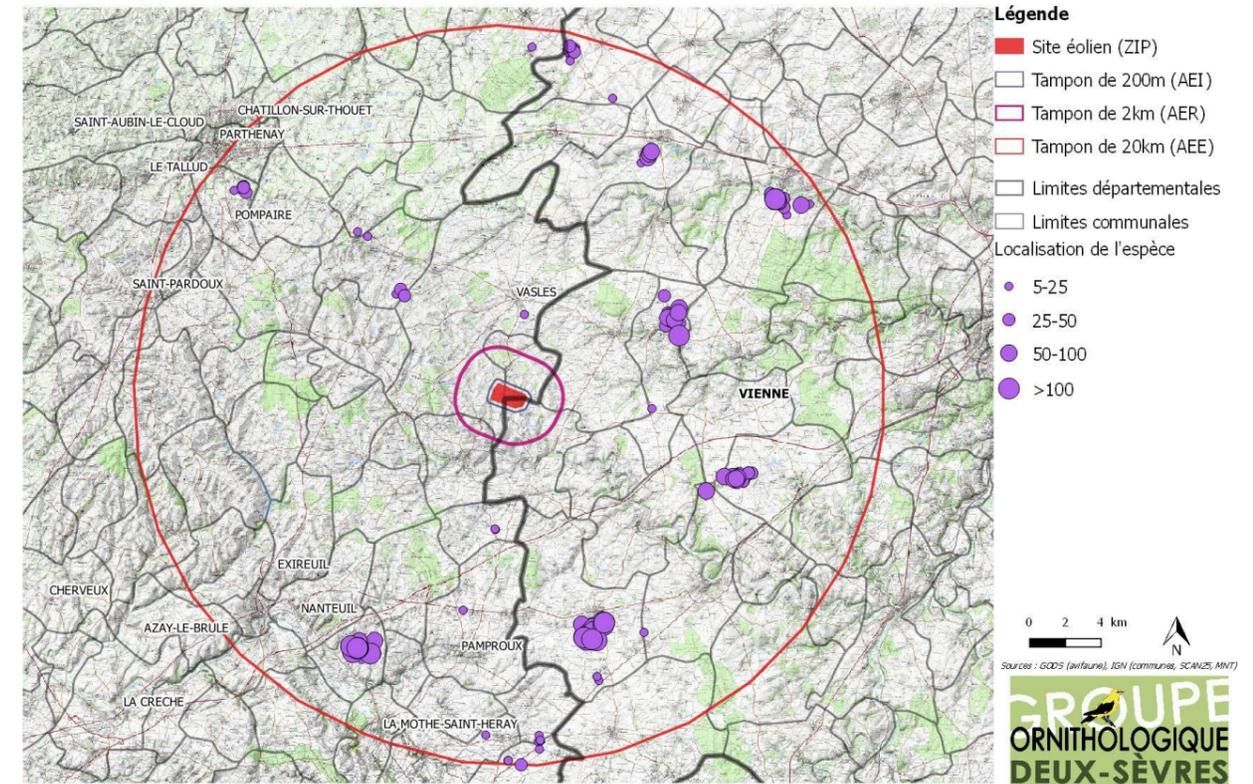
Sa nidification est potentielle sur l'ensemble des zones agricoles du rayon des 20 km. La carte ci-dessous montre que les 3 ZPS sont des zones importantes pour cette espèce, mais elle indique surtout la forte pression d'observation sur ces zones. En dehors de ces secteurs, l'espèce n'est pas particulièrement suivie, et les relevés ponctuels présentés traduisent mal la présence de l'espèce. Ainsi, il pourrait très bien être présent dans la ZIP ou l'AER en période de reproduction.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Oedicnème criard - *Burhinus oedicnemus***



Dans le secteur, le 1<sup>er</sup> rassemblement postnuptial connu se trouve à 4 km au nord de la ZIP, sur la commune de Vasles. Nous pouvons également noter la présence de plusieurs rassemblements importants, de plus d'une centaine d'individus, régulièrement répartis dans l'AEE aussi bien en Deux-Sèvres qu'en Vienne. Des regroupements peuvent être observés ponctuellement avec des effectifs plus réduits en période estivale (Juillet/Août). Ils correspondent à des rassemblements familiaux qui précèdent ces regroupements plus importants.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien  
**Oedicnème criard (rassemblements)**



Pour toutes ces raisons, au vu de la sensibilité de l'espèce, il est nécessaire qu'elle soit recherchée spécifiquement sur l'ensemble des milieux favorables de la ZIP et de l'AER en période de reproduction et de rassemblements postnuptiaux. De plus, les échanges entre les différents rassemblements de l'AEE ont très certainement lieu la nuit, puisque l'espèce est très mobile à cette période et survole alors la ZIP.

**b) Gravelot, pluvier et vanneau**

Le **Petit Gravelot** peut parfois nicher sur des grèves de cours d'eau ou d'étangs, voire en plein champs, comme c'est le cas sur 2 sites au nord-ouest en limite et 1 site à l'est en limite de l'AEE.